

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 13 avril 2023 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Daniel Bourdon, préfet
M. Normand St-Amour, préfet suppléant
Mme Colette Quevillon, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Denis Lacasse, membre
M. Yves Bélanger, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Amélie Champagne, adjointe administrative, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Daniel Bourdon, ouvre la séance à 13 h 39.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16506-04-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant toutefois les points suivants :

- 6.16 : Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4
- 8.10 : Fonds régions et ruralité (FRR), volet 1

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois d'avril et mai 2023.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16507-04-23

MODIFICATION À LA SÉANCE PRÉVUE LE 4 MAI 2023

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la séance du comité administratif prévue le jeudi 4 mai 2023 à 13 h 30, aux termes de la résolution MRC-CC-14822-11-22. Celle-ci se tiendra plutôt le mercredi 10 mai 2023, à 13 h 30, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16508-04-23

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2023

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16509-04-23

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - MARS 2023

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 60388 à 60629, totalisant 10 390 718,29 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023. Les séquences de numéros de chèque #60542 à #60547, #60549 à 60557, #60559 à #60561 sont manquantes puisque des chèques sont utilisés pour des talons multiples. Le chèque #59964 de novembre 2022 au montant de 12 644 \$ a été annulé et remplacé par le chèque #60568 daté du 22 mars 2023;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 521403 à 521419 (élus), les numéros 521352 à 521402 (employés), les numéros 521420 à 521467 (employés) et les numéros 521468 à 521517, totalisant 23 465.68 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16510-04-23

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - MARS 2023

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements portant les numéros 249 à 256, au montant de 107 283.72 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16511-04-23

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MARS 2023

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1563 à 1572, totalisant 19 575.72 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16512-04-23

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - MARS 2023

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant le

numéro 1454 au montant de 424.67 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16513-04-23

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 81 399.64 \$, incluant les intérêts, au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16514-04-23

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MARS 2023

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16515-04-23

REPORT DU DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS 2022

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter le report quant au dépôt des rapports financiers 2022, étant donné les délais du traitement de l'année antérieure dû au changement des vérificateurs et la disponibilité de ceux-ci.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16516-04-23

DEMANDE QUANT À LA FACTURE #10503

ATTENDU la demande reçue de M. Sébastien Fortin de la compagnie ForSAK technoCom inc le 11 avril 2023 confirmant que la compagnie a cessé ses opérations de service internet en mai 2022 suivant la desserte de la CTAL et qu'à cet effet, elle n'utilise plus les VLAN dans le cadre de l'Entente d'utilisation des VLAN numéros 548, 564 et 750 à des fins de transport du flux internet signée entre la compagnie et la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU la facturation en cours au montant de 1 251,54 \$ couvre l'utilisation des VLAN pour la période du 1er mai 2021 au 30 avril 2022;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité de maintenir la facture # 10503 au montant de 1 251,54 \$ taxes incluses, plus les intérêts courus le cas échéant;

Il est de plus résolu de recommander au conseil de la MRC de procéder à l'annulation de l'Entente d'utilisation des VLAN numéros 548, 564 et 750 à des fins de transport du flux internet signée entre la compagnie et la MRC d'Antoine-Labelle en vertu de l'article 8.2 de l'entente afin d'annuler tous les frais en lien avec l'utilisation à partir du 1^{er} mai 2022 pour la compagnie ForSAK technoCom inc.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Daniel Bourdon, mentionne ses dernières activités et rencontres depuis la dernière séance du comité administratif.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Administration générale :

IHV :

- Transmission des rapports de fin d'étapes
- Rencontre avec Raymond Chabot Grant Thornton pour mandat redevances | 3 avril 2023
- Travaux avec YRH pour suivi d'inventaire et plan d'entretien
- Travaux quant au plan de mesures d'urgence
- Mise à jour du plan financier

Incendie:

- Table technique | 14 avril 2023
- Préparation de la rencontre de sécurité civile TNO

Ressources humaines :

- Entrevues :
 - Poste journalier sur le parc linéaire
 - Poste technicien.ne en comptabilité
 - Poste chargé.e de projet en environnement
- Départ de l'adjointe administrative pour le service du SGIRN et des baux de villégiature
- Tests pour remplacement de l'adjointe administrative pour le service du SGIRN et des baux de villégiature
- Retour de la chargée de projet vitalisation
- Formation cybersécurité

Développement culturel et jeunesse :

- Organisation des consultations publiques de l'élaboration de la nouvelle politique culturelle et patrimoniale
- Début de la coordination des travaux d'implantation de l'œuvre de M. DesRosiers | 14 avril 2023
- Comité jeunesse AD_Vision | 20 mars 2023
- Spectacle jeunesse AD_Vision | 6 avril 2023

Patrimoine immobilier :

- Comité régional du patrimoine | 20 mars 2023
- Réception du cahier Patri-Colore, planification de la distribution et du lancement

Parc linéaire :

- Rencontre de fin de saison | 22 mars 2023
- Rencontre MRC-MTMD planification travaux tabliers et retour pont km 198 | 23 mars 2023
- CA Corpo PTDN | 24 mars 2023

- Présentation scénarios reconfiguration intersection rue Hébert MTMD – MRC – MLA | 4 avril 2023
- Lancement appel d’offres pour travaux tabliers et demande de prix pour surveillance

Gare de Mont-Laurier :

- Préparation déploiement et installation de l’œuvre de Clément des Rosiers | 4 avril 2023
- Rencontre avec le MCC quant aux attentes | 12 avril 2023
- Rencontre de démarrage avec C2V quant à l’étude | 12 avril 2023
- Échanges avec transporteur et préparation installation bloc sanitaire

Fonds régions et ruralité (FRR)

Volet 3 (Signature innovation)

- Rencontre avec le CLD et Beside quant au processus d’embauche | 15 mars 2023
- Rencontre avec le MAMH – Suivi FRRV3 | 22 mars 2023
- Rencontre avec le MAMH pour documents | 13 avril 2023
- Rédaction du contrat de service du Parc Régional Montagne du Diable
- Rédaction du programme d’aide financière
- Rédaction du contrat de service avec le CLD

Volet 4 (Soutien à la vitalisation)

- Rencontre avec la MAMH – Suivi vitalisation | 14 mars 2023
- Rencontre du comité de vitalisation | 16 mars 2023
- Rencontres du comité de vitalisation | 5 et 11 avril 2023

Aménagement du territoire :

- Rencontre avec les directions générales des municipalités sur les besoins en urbanisme | 23 mars 2023

Autres :

- Rencontre de l’Alliance pour la solidarité | 13 mars 2023
- Rencontre avec Hydro-Québec, le ministère de la Sécurité publique et les municipalités | 21 mars 2023
- Rencontre avec les régies intermunicipales des déchets pour entente Éco Entreprise Québec | 23 mars 2023
- Rencontre d’échange avec la ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration | 24 mars 2023
- Journée Découverte organisée par le MAMH | 28 mars 2023
- Séance du Conseil de la MRCAL | 28 mars 2023
- Première rencontre du comité de travail pour le Lac-à-l’épaulé | 3 avril 2023
- Rencontre avec les directions générales de la MRC Rivière-du-Nord, MRC des Laurentides, MRC des Pays-d’en-Haut et MRC d’Argenteuil pour poursuite du projet | 20 mars 2023
- Rencontre pour demande de documents et coordination pour le Lac-à-l’épaulé | 23 mars 2023
- Rencontre projets d’interventions ciblées | 4 avril 2023

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359
ET 482**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 9 mars 2023 au 13 avril 2023.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

| | |
|--------------------------|--|
| ÉEQ | Démarche en vue de conclure une entente portant sur la collecte sélective sur votre territoire |
| CALQ | Entente partenariat territorial Laurentides signée |
| MAPAQ | Avenant MEIE Entente bioalimentaire Laurentides |
| MCC | Lettre d'annonce – Aide financière pour le projet « Évaluation de l'intérêt patrimonial de la gare de Mont-Laurier » |
| MCE | Annexe C Éclair II - signée par toutes les parties |
| MRC d'Argenteuil | Internet haute vitesse et préjudice financier subi par nos MRC/ rencontre virtuelle |
| FQM | Dossier Serge Duguay VPT |
| MAPAQ | Avenant MEIE Entente Bioalimentaire Laurentides |
| MRC de la Haute-Gaspésie | Résolution # 11952-03-2023 - Appui le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif pour permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas |
| MSP | Programme d'aide pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel |
| MTMD | Programme PADTC – Volet 2.1 - N/Réf. : 20220308-028 |
| MCC | Convention d'aide financière à signer – Évaluation patrimoniale gare de Mont-Laurier |
| FQM | Les services d'urgence des municipalités passeront enfin à l'ère moderne |
| MRC la Haute-Côte-Nord | Résolution 2023-03-112 – Appui à la MRCAL - Date de lancement du programme RénoRégion |
| Sentier Transcanadien | Programme de financement des sentiers - Infrastructure et réparations majeures – Refus aide financière – PTDN, remplacement de ponceaux |
| MAMH | Acceptation - Reddition finale - Projet Arpentage – MRCAL |
| MSP | Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel volet 2 |

| | |
|------------------|---|
| MSP | Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et ou à temps partiel volet 3 |
| MAMH | PRACIM - Fermeture de la demande 2030588 - MRC Antoine-Labelle |
| MCC | Convention d'aide financière signée Évaluation patrimoniale gare Mont-Laurier |
| Patri-Arch | Documents Mise à jour de l'évaluation patrimoniale du pont du Rapide-des-Cèdres (P-03636) |
| MEIE | Fonds locaux d'investissement : Renouvellement des modalités de gestion 2023-2025 |
| UMQ | Entente entre les municipalités et le gouvernement fédéral Nouveaux assouplissements dans l'application du chapitre M-30 |
| UMQ | Transmission du rapport financier 2022 des municipalités au MAMH - L'UMQ obtient une prolongation de l'échéance |
| CPERL | 26,1 M \$ de plus pour les alliances pour la solidarité |
| Recyc-Québec | Confirmation de réception Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides |
| MRC de Montcalm | Résolution 2023-03-12803 Appui à la MRC d'Antoine-Labelle – Aide financière pour le soutien et la mise à jour en matière de cybersécurité |
| MAMH | Investissement des municipalités du Québec pour le déploiement de l'Internet haute vitesse |
| Citoyen MSP | Lettre Volet 2 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel |
| MRC d'Argenteuil | Résolution 23-03-092 Demande d'appui – Demande d'aide financière pour le soutien et pour la mise à jour en matière de cybersécurité |

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16518-04-23

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III), VOLET 2 "AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF" - PROJET : TRAVAUX D'URGENCE À LA SUITE DE FORTES PRÉCIPITATIONS

ATTENDU la résolution MRC-CA-16425-01-23 quant à la demande d'aide financière et autorisation de signature dans le cadre du Programme Véloce III, volet 2 - Intervention d'urgence;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, a convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III),

volet 2 "Amélioration des infrastructures de transport actif" - Projet : Travaux d'urgence à la suite de fortes précipitations.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16519-04-23

PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD | AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE D'IMPARTITION AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUR LES PONTS P-17449, P-17450 ET P-17451

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle est responsable du suivi et de l'entretien de certaines infrastructures sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord;

ATTENDU que suivant l'inspection des 3 structures P-17449, P-17450 et P-17451 à l'été 2021, certaines défaillances ont été constatées, particulièrement au niveau de la surface de roulement où des réparations temporaires ont été mises en place;

ATTENDU que suivant la recommandation du comité administratif lors de la séance du 3 novembre 2022 (MRC-CA-16342-11-22), la MRC a entamé des démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin de conclure une entente d'impartition visant à réaliser les travaux sur les structures P-17449, P-17450 et P-17451, incluant ceux sous responsabilité du MTMD;

ATTENDU que les travaux doivent être réalisés pendant l'année 2023 et que le MTMD a confirmé par écrit que la MRC pouvait procéder au lancement de l'appel d'offres, lequel appel comprend les travaux sous la responsabilité du MTMD;

ATTENDU que le MTMD et la MRC doivent conclure une entente d'impartition identifiant les responsabilités et les engagements financiers de chacune des parties pour la réalisation des travaux;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la directrice générale ou la directrice générale adjointe par intérim à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, et à transmettre tout document visant la conclusion de l'entente d'impartition pour la réalisation des travaux sur les structures P-17449, P-17450 et P-17451.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16520-04-23

DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE BLAINVILLE QUANT À SA DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC POUR L'HIVER 2026

ATTENDU la demande de la Ville de Blainville reçue le 21 mars 2023, quant à une demande d'appui dans le cadre de sa démarche d'obtention de la Finale des Jeux du Québec pour l'hiver 2026;

ATTENDU la volonté d'obtenir la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026 par la Ville de Blainville en collaboration avec ses partenaires;

ATTENDU que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un profit commun et d'accroître la fierté des citoyens de la municipalité;

ATTENDU l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

ATTENDU que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

ATTENDU l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de Blainville et de la région des Laurentides;

ATTENDU que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

ATTENDU la capacité de la Ville de Blainville et de ses partenaires de présenter cet événement;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle appuie la candidature de la Ville de Blainville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec - Hiver 2026 et participe à la promotion de la candidature de la Ville et aux efforts de mobilisation si requis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16521-04-23

DEMANDE D'APPUI DU BLOC QUÉBÉCOIS QUANT À LA RÉDUCTION DRASTIQUE DU FINANCEMENT DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

ATTENDU le communiqué reçu de Mme Marie-Hélène Gaudreau, le 14 mars 2023;

ATTENDU le programme Emplois d'été Canada qui offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer des emplois pour les jeunes;

ATTENDU que ce programme fournit des fonds aux organismes sans but lucratif et aux employeurs des secteurs public et privé de 50 employés ou moins travaillant à temps plein, afin qu'ils créent des occasions d'emploi d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans;

ATTENDU la réduction de plus de 35 % du financement du programme Emplois d'Été Canada, par le gouvernement;

ATTENDU que cette coupure de financement survient à un mauvais moment, alors que les organismes et entreprises ont des besoins criants en main-d'œuvre et tentent encore de se remettre de la pandémie;

ATTENDU que, selon les informations obtenues auprès du bureau de la ministre des Femmes, de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, responsable du programme, ces coupures seraient dues à la fin de montants spéciaux accordés dans le cadre de la pandémie;

ATTENDU que le financement serait revenu au niveau prépandémique sans bénéficier d'une pleine indexation;

ATTENDU qu'avant la pandémie, le nombre de demandes était de 438, alors qu'en 2023, le nombre de demandes est de 755;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle appuie

le Bloc Québécois et demande un rehaussement du financement du programme Emplois d'Été Canada.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16522-04-23

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MASKINONGÉ QUANT À LA
MODIFICATION DU TAUX D'IMPOSITION POUR LES POMPIERS
VOLONTAIRES ET À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Maskinongé quant à la modification du taux d'imposition pour les pompiers volontaires et à temps partiel, aux termes de la résolution 710.0304;

ATTENDU que de nombreuses démarches ont été entreprises concernant les enjeux de relève chez les pompiers;

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu entre l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) et le ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, afin de l'informer des préoccupations à cet égard et ce dernier s'est montré à l'écoute et sensible aux différents points mis de l'avant lors de cette rencontre;

ATTENDU que par ailleurs, l'AGSICQ a été invitée à prendre part aux consultations pré-budgétaires et que l'AGSICQ a soumis ses recommandations au ministre des Finances, M. Éric Girard, afin d'éliminer les irritants fiscaux liés au métier de pompiers volontaires et de pompiers à temps partiel;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Maskinongé ainsi que les recommandations de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec et de demander au ministre des Finances :

- Une augmentation du crédit d'impôt à 1 500 \$;
- L'établissement d'une exonération des premiers 10 000 \$ gagnés par des pompiers volontaires et à temps partiel dans le cadre de leur fonction de pompier volontaire et à temps partiel;
- Que les heures travaillées comme pompier ne viennent pas impacter le revenu familial de ces hommes et de ces femmes qui risquent leur vie pour aider leur communauté.

Il est de plus résolu de transmettre cette résolution au ministre des Finances, M. Éric Girard, au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel ainsi qu'à la députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte.

ADOPTÉE

CAHIERS MA RÉUSSITE

La directrice générale informe les membres du comité administratif de l'information reçue des *Cahiers Ma Réussite*. Ces Cahiers sont des outils numériques conçus pour aider les jeunes de 14 à 18 ans en matière de bien-être et d'avenir. Au besoin, ce dossier pourrait être soutenu par les Partenaires Pour La Réussite Éducative Dans Les Laurentides (PREL) ou le Comité d'action persévérance (CAP) de la MRC d'Antoine-Labelle.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16523-04-23

ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES DE LA MRC AUX ENTRÉES DU TERRITOIRE

ATTENDU qu'il avait été convenu lors de la réalisation du budget 2023 qu'une somme de 15 000 \$ serait utilisée à même le fonds des baux de villégiature afin de procéder à l'aménagement paysager des 3 panneaux d'accueil et que la MRC attend les soumissions à cet effet afin de procéder à l'installation;

ATTENDU les questionnements à savoir si la MRC devrait procéder à l'éclairage des enseignes, et la soumission reçue démontrant un estimé de 23 250 \$ excluant les taxes, afin de procéder à l'éclairage des 3 panneaux d'accueil;

ATTENDU que cette somme n'avait pas été prévue au budget 2023 ne sachant pas l'intention de procéder à l'éclairage ou non;

ATTENDU les discussions du comité administratif et la recommandation de celui-ci;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité recommander au Conseil de la MRC de procéder, en 2023, à l'éclairage des 3 panneaux d'accueil de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est de plus résolu que les sommes estimées afin de procéder à l'éclairage soit de 23 250 \$ excluant les taxes, suivant la soumission déposée au dossier et acceptée pour dépôt, soient puisées à même les sommes issues du fonds des baux de villégiature.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16524-04-23

ENTENTE DE LOCATION DE BUREAU À L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU le bail intervenu entre la Ville de Rivière-Rouge et la MRC d'Antoine-Labelle, le ou vers le 20 avril 2020 concernant le local 201 de l'Édifice Félix-Gabriel Marchand, situé au 259, rue L'Annonciation Sud, pour une durée de 3 ans, débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2022;

ATTENDU que ce bail n'a pas été reconduit entre les parties;

ATTENDU que la MRC désire néanmoins avoir un local à sa disposition sur le territoire de la Ville pour ses besoins sporadiques de rencontre avec les citoyens;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposée, l'entente de location de bureau à l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge entre la MRC et la Ville et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite entente de location.

ADOPTÉE

INFORMATION DÉMARCHE MRC DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE (IHV)

La directrice générale informe les membres du comité administratif des démarches de certaines MRC dans le cadre du dossier Internet haute vitesse entrepris par la MRC d'Argenteuil.

RENOUVELLEMENT À VENIR DES ENVELOPPES QUANT À L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

La directrice générale informe les membres du comité administratif qu'il devrait y avoir une annonce de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Mme Chantale Rouleau, pour des consultations publiques sur le quatrième plan de lutte contre la pauvreté. La consultation se fera à partir d'une plateforme web en 3 étapes.

La visite de Mme Rouleau serait prévue au mois de mai pour un éventuel Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2024-2029.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16525-04-23

DEMANDE D'AVIS SUR L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PONT DU RAPIDE-DES-CÈDRES À MONT-SAINT-MICHEL

ATTENDU que Parti-Arch, au nom du ministère des Transports et de la Mobilité durable, souhaite savoir si les acteurs du milieu considèrent que la structure du pont du Rapide-des-Cèdres à Mont-Saint-Michel possède une valeur patrimoniale et si des gestes ont été posés pour le mettre en valeur;

ATTENDU qu'en 2017, l'exercice avait également été réalisé et qu'à l'époque, il y avait une certaine indifférence envers l'intérêt patrimonial du pont et qu'il était plus important d'en conserver un lien fonctionnel;

ATTENDU que l'agente de développement en patrimoine immobilier confirme depuis 2017, aucun geste n'a été posé pour le mettre en valeur et que la priorité de cette infrastructure demeure de conserver sa fonctionnalité;

ATTENDU que la MRC a consulté le Comité régional du patrimoine et que ce dernier partage l'avis émis par l'agente;

ATTENDU que la municipalité de Mont-Saint-Michel et la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides sont respectivement consultées à ce sujet;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'informer Patri-Arch que la MRC n'alloue pas une valeur patrimoniale exceptionnelle au pont du Rapide-des-Cèdres et que le maintien du volet fonctionnel est prioritaire.

ADOPTÉE

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) - VOLET 4

M. Normand St-Amour apporte des questionnements sur le processus de sélection des projets dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4 : Soutien à la vitalisation.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Comité ciblé | 13 mars
- Travaux d'entretien et d'aménagement d'un cours d'eau sans nom NOM+RR | 14 mars
- Rencontre MERN BEX 1860 | 15 mars
- TGIRT Nord | 16 mars
- Préparation Quota relève | 21 mars
- CA SDRK | 21 mars
- Suivi Stratégie régionale PFNL | 21 mars
- PIACC Mesures d'adaptation, suivi projet | 22, 29 et 30 mars
- Préparation à la crue printanière | 22 mars
- CA PRPB | 22 mars
- Besoins en urbanisme | 23 mars
- Comité consultatif agricole | 23 mars
- Rencontre de démarrage et de suivi du projet GMR en TNO | 24 et 31 mars
- Rencontre partenariat potentiel marketing territorial + agro | 27 mars
- Comité de cadrage Vision municipale partagée | 28 mars
- TGIRT Sud | 29 mars
- Projet de Loi 16 (modifiant LAU) | 3 avril
- Préparation Lac-à-l'épaule | 3 avril
- Table régionale de l'énergie | 4 avril
- Projets d'intervention ciblée 2023-2024 | 4 avril
- Séance d'information publique Élargissement de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge | 5 avril

Aménagement du territoire

- DZA : projet de plan d'action et de vision en rédaction – rencontre CCA et comité PDZA tenus. Prochaine rencontre prévue début mai
- PACC : Vision stratégique, grands enjeux et objectifs – atelier #5 le 26 avril
- SADR – Périmètres urbains transmis aux municipalités
- Cours d'eau
 - Finalisation rapport pour travaux d'aménagement cours d'eau lac Vert NOM-RR
 - Suivis problématiques lac Hamel SAL
 - Deschambault : Autorisation environnementale obtenue, finalisation des projets d'entente pour signature avec la municipalité (travaux été 2023)
- PACES

- Identification des zones de recharge prioritaire, présentation à venir à la commission d'aménagement
- Sablières :
 - Demande de report du délai pour finaliser la restauration de la sablière 31J11 (reboisement) / délai obtenu
 - Demandes de prix pour restauration sablière Lac-Douaire (en cours)

Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature | sable et gravier

- Suivi nouveau BEX Lac Marsan – résolution transmise au MRNF, attente d'un retour

TPI | Territoire public intramunicipal

Foncier

- Dossier échange – Notre-Dame-de-Pontmain | nouveau rapport d'évaluation reçu
 - Accepté par le MRNF
 - En attente de l'autorisation de procéder

Forestier

- Suivi des travaux du chantier lac des Tourtes à Notre-Dame-de-Pontmain ;
- Scénarios de récupération du chablis et l'aménagement des blocs du TPI à Rivière-Rouge, près de l'érablière Lachapelle et du chantier Gargantini ;
- Rencontre en prévision de l'offre de contingent relève 2023 dans les Laurentides (15 avril au 15 juin);
- Rapport du projet MAPAQ – banque de terres à vocation acéricole sur les TPI de la MRCAL transmis au MAPAQ.
- Planification annuelle en préparation

TNO | Territoire non organisé

- A/O GMR en secteurs éloignés – début du mandat
- Refonte réglementaire
- Règlement de démolition – entrée en vigueur

M. Denis Lacasse quitte la séance, il est 14 h 04.

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

| | |
|--------------------------|---|
| MERN Mun. L'Ascension | Demande de commentaires – BEX 1885 Entrée en vigueur des règlements 2022-542, 2022-543 et 2022-545 |
| CPTAQ | Demande de recommandation sous forme de résolution du conseil des maires Dossier 440575 |
| CPTAQ | Demande de délai Dossier 440575 |

| | |
|---------------------------|--|
| MFFP | Consultation concernant une demande de construction, Lac Arvin, Pourvoirie du Pêcheur inc. 15-884 |
| Service d'eau Montréal | Vulnérabilité des sources d'eau potable de Montréal_ Renseignements publics |
| Mun. Lac-des-Écorces | Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage |
| MFFP | Demande de consultation Pourvoirie Jodoin 15-872 |
| OBVRPNS | Demande au MRNF – Carte de suspension temporaire TIAM- secteur lac Marsan |
| Mun. Chute-Saint-Philippe | Demande d'appui quant à un important projet de développement de villégiature privé, Chute-Saint-Philippe |
| Ass. résidents lac Marsan | Opposition à l'émission d'un nouveau bail exclusif d'exploitation |

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16526-04-23

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL : RÈGLEMENT # 043-2022

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saint-Paul a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 043-2022 relatif à la démolition d'immeubles;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 043-2022 de la municipalité de Lac-Saint-Paul, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16527-04-23

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de La Macaza contenue dans sa résolution 2023.03.44, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour la rédaction de règlements, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

M. Denis Lacasse revient siéger, il est 14 h 07.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16528-04-23

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2022 SUR LES BAUX DE VILLÉGIATURE

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport annuel sur les baux de

villégiature pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et de faire parvenir copie de celui-ci au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) tel que prévu à « l'Entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16529-04-23

DEMANDE D'AVIS DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF) QUANT À LA DEMANDE D'OUVERTURE D'UN SITE D'EXTRACTION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE SITUÉE DANS LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE - BEX 1885

ATTENDU la réception, le 16 mars dernier, d'une demande reçue du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) concernant l'ouverture potentielle d'un site d'extraction de substances minérales de surface et que le MRNF souhaite obtenir les commentaires de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) dans un délai de 15 jours;

ATTENDU que dans sa correspondance, le MRNF avise la MRCAL au sujet de l'ouverture éventuelle d'une carrière dans la région des Laurentides, plus précisément dans le secteur du Lac Marsan sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge dans la MRCAL;

ATTENDU que le projet se situe sur un lot public intramunicipal de la MRCAL, mais qu'en vertu des ententes convenues avec le MRNF, celui-ci demeure responsable de l'émission de ce type de droits;

ATTENDU que le secteur visé par la demande se situe à proximité de milieux habités et d'un lac de villégiature;

ATTENDU que ce secteur rencontre les critères du MRNF concernant les territoires incompatibles à l'activité minière et qu'il avait été identifié en tant que tel sur la carte de suspension temporaire émise par la MRCAL en juillet 2017;

ATTENDU que selon les informations reçues, le droit demandé constitue en l'exploitation d'une carrière et que la MRCAL considère que les activités liées à une telle exploitation peuvent s'avérer nuisible et importunant pour le voisinage;

ATTENDU que dans le cadre de l'élaboration de son Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), la MRCAL a pu répertorier plusieurs milieux humides d'importance dans le secteur concerné et que bien que la zone de délimitation du BEX se situe sur terres publiques, les activités prévues pourraient engendrer certains impacts sur un milieu humide identifié d'intérêt pour la conservation au PRMHH de la MRC d'Antoine-Labelle. La réalisation des PRMHH constitue une obligation pour les MRC et sont élaborés en fonction de la Loi sur l'eau édicté par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que la correspondance du MRNF ne contient aucune information ni de détails quant aux activités prévues, aux quantités de matière à extraire demandées, aux horaires et durée des activités et autres informations pertinentes;

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge, où est prévu le projet, n'a reçu aucun avis sur le sujet et que la MRCAL considère que le milieu municipal se doit d'être informé davantage sur la mise en place de tels projets afin de pouvoir tenir informé la population et les citoyens concernés;

ATTENDU que le conseil de la MRC insiste sur l'importance du gouvernement du Québec d'impliquer les municipalités et les MRC lors de décisions impliquant des droits miniers;

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge s'est déjà formellement opposée au projet de BEX 1860, situé à proximité et que la MRCAL a appuyé cette opposition par la résolution MRC-CA-16437-01-23;

ATTENDU qu'à ce jour, la MRCAL n'a reçu aucune réponse ni aucune correspondance de la part du MRNF concernant la question de l'exploitation minière sur son territoire, et ce, malgré plusieurs correspondances et résolutions à l'attention de la ministre des Ressources naturelles et des forêts;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle :

S'oppose au projet d'octroi du bail exclusif d'exploitation (BEX 1885) et demande au MRNF de ne pas donner suite à ladite demande.

Il est de plus résolu que la MRCAL :

- Dénonce à nouveau la procédure d'octroi de tels droits qui tient bien peu compte des préoccupations du milieu régional concerné ;
- Déploie le manque d'informations transmises par le MRNF dans sa demande de commentaires à la MRCAL ainsi que le court délai de réaction accordé pour y répondre ;
- Déploie également que la municipalité directement impactée par le projet ne soit pas directement informée ;
- Déploie le fait qu'aucune réponse aux correspondances précédemment envoyées n'ait été reçue à ce jour;

Il est de plus résolu de réitérer au gouvernement provincial l'importance d'impliquer les municipalités et MRC quant aux orientations et décisions affectant les droits miniers sur leurs territoires.

Il est enfin résolu que la présente résolution soit transmise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette-Vézina, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette, à la députée de la circonscription de Labelle, Mme Chantale Jeannotte, à la directrice régionale de la région Outaouais-Laurentides du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Gail Sullivan et à la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16530-04-23

**DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE
« LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA PROPRIÉTAIRE DU LOT
6 140 225, CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE LABELLE, SITUÉ À RIVIÈRE-ROUGE**

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » déposée par la propriétaire du lot 6 140 225, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, situé à Rivière-Rouge, en date du 21 mars 2023;

ATTENDU que cette demande vise la régularisation d'un empiètement d'une entrée véhiculaire dans l'emprise du parc linéaire d'une superficie approximative de 9 mètres carrés;

ATTENDU que cet empiètement est le résultat de la rénovation cadastrale;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle est signataire des permissions d'occupation délivrées à des particuliers ne nécessitant pas de construction dans l'emprise ;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser et d'accepter la demande de la propriétaire du lot 6 140 225 quant à la régularisation d'un empiètement d'une entrée véhiculaire dans l'emprise du Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16531-04-23

TPI | AUTORISATION DE DÉPÔT POUR DEUX PROJETS AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU le dépôt de deux projets d'aménagement durable des forêts dans le cadre du volet des interventions ciblées 2023-2024;

ATTENDU que le territoire concerné par lesdits projets est le territoire public intramunicipal délégué à la MRC d'Antoine-Labelle par une convention de gestion territoriale;

ATTENDU qu'il s'agit des projets visant la réalisation de travaux sylvicoles d'aménagement forestier sur les territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt des projets d'aménagement forestier sur TPI dans le cadre de l'appel de projets d'aménagement durable des forêts - volet interventions ciblées 2023-2024.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, lesdites demandes de projet.

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE QUANT À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE PRIVÉ

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la municipalité de Chute-Saint-Philippe quant à une problématique vécue avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans la réalisation d'un projet de développement de villégiature privé. Toutefois, la MRC n'a pas en main les documents en appui à la demande lui permettant de faire une analyse et valider les éléments relatifs à la problématique. Il est également souligné qu'il n'appartient pas à la MRC de se prononcer ou d'appuyer des projets de nature privée située sur le territoire des municipalités locales. Les membres conviennent de ne pas donner suite à cette demande pour le moment.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16532-04-23

AJOURNEMENT

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour 23 minutes. Il est 15 h 28.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16533-04-23

RÉOUVERTURE

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. Il est 15 h 51.

ADOPTÉE

À l'ouverture de la séance, M. Denis Lacasse est absent.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) - VOLET 1

M. St-Amour informe les membres de son intention, représentant de la MRC et président de l'Agence des forêts privées des Laurentides, qu'il aimerait déposer un projet afin de procéder à certaines analyses et travaux sur le territoire des MRC des Laurentides. Il entend approcher les MRC des Laurentides à cet effet compte tenu de l'importance du dossier des forêts privées. Il mentionne qu'il souhaite ainsi évaluer les possibilités de l'enveloppe du Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 1. La directrice générale mentionne que l'organisme pourrait déposer une demande et l'informe que le dernier appel de projets s'est terminé à l'hiver 2023. Le calendrier et l'échéancier du prochain appel de projets seront sûrement évalués prochainement et des annonces seront faites par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16534-04-23

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MARS 2023

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 9092 à 9108, totalisant 18 095.68 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16535-04-23

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - MARS 2023

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements des TNO portant les numéros 64 et 65, au montant de 4 292.23 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES
NON ORGANISÉS**

Aucune correspondance n'a été reçue.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16536-04-23

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON
ORGANISÉS AU 31 MARS 2023**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 31 mars 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16537-04-23

**RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE D'ENTRETIEN
SAISONNIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 17 CIP**

ATTENDU le dépôt du projet du protocole d'entente relatif au partage des coûts d'entretien estival pour le chemin 17 CIP;

ATTENDU que le montant total à partager entre six (6) partenaires s'élève à 30 000 \$ et la participation de la MRC d'Antoine-Labelle s'élève à 5 000 \$, soit 20 % du budget total;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité tel que déposé, le projet de protocole d'entente pour l'entretien du chemin 17 CIP, et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de la contribution de la MRC représentant un montant de 5 000 \$, ou, advenant le cas où Forex se désistait de l'entente, un maximum de 6 000 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues au protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16538-04-23

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK) POUR
L'ENTRETIEN DU CHEMIN MCCASKILL POUR L'ANNÉE 2023**

ATTENDU la demande d'aide financière de La Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK);

ATTENDU que la demande vise un soutien financier de la MRC pour l'entretien estival du chemin Mc Caskill dans les limites du Parc régional du Réservoir Kiamika;

ATTENDU que la SDRK, via un protocole d'entente avec d'autres utilisateurs de ce chemin forestier (ZECS et Pourvoyeurs), participe financièrement à un entretien minimal de cette route;

ATTENDU que le chemin Mc Caskill constitue un des principaux accès au Parc régional créé par la MRC et que son prolongement constitue également un lien important vers les territoires non organisés (TNO) de la MRC;

ATTENDU que la SDRK demande un soutien financier afin de supporter sa propre contribution à titre de partenaire du protocole, soit un montant approximatif de 5 000 \$ pour l'année 2023;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité que la MRC contribuera à la hauteur de 50 % de la facture assumée par la SDRK dans l'entretien estival du chemin Mc Caskill pour l'année 2023, pour un montant approximatif de 2 500 \$, incluant les taxes.

Le montant sera versé sur présentation des pièces justificatives requises et à partir du fonds TNO pour l'entretien de chemin multiressources.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16539-04-23

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK) POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN PANORAMA POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU la demande d'aide financière de La Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK);

ATTENDU que la demande vise un soutien financier de la MRC pour l'entretien estival du chemin Panorama du Parc régional du Réservoir Kiamika;

ATTENDU que la SDRK, via un protocole d'entente avec la municipalité de Chute-Saint-Philippe, participe financièrement à un entretien minimal de cette route;

ATTENDU que le chemin Panorama est le principal chemin menant au secteur Barrage du PRRK et le seul secteur à accueillir des VR, roulottes et tente-roulotte. Il est également emprunté par les VHR, motoneigistes et par les amateurs de pêche;

ATTENDU que le chemin Panorama constitue un des principaux accès au Parc régional créé par la MRC et que son prolongement constitue également un lien important vers les territoires non organisés (TNO) de la MRC;

ATTENDU que la SDRK demande un soutien financier afin de supporter sa propre contribution à titre de partenaire du protocole, soit un montant approximatif de 6 000 \$ pour l'année 2023;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité que la MRC contribuera à la hauteur de 50 % de la facture assumée par la SDRK dans l'entretien estival du chemin Panorama pour l'année 2023, pour un montant approximatif de 3 000 \$, incluant les taxes. Le montant sera versé sur présentation des pièces justificatives requises et à partir du fonds TNO pour l'entretien de chemin multiressources.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenue de la cinquante-troisième TGIRT Nord, le 16 mars;
- Tenue des rencontres de travail sur la cohabitation du transport sur les chemins municipaux, les 7, 15, 22 mars et le 11 avril;
- Tenue de la rencontre du comité de travail sur les AIPL, le 23 mars;
- Tenue de la quarante et unième TGIRT Sud, le 29 mars;
- Tenue de la rencontre du comité faunique, le 4 avril;
- Tenue des rencontres de priorisation des projets PADF 2023, les 4 et 5 avril;
- Planification de la consultation publique du PAFIO, prévue en mai;
- Finaliser la rédaction du rapport de la consultation publique du PAFIT;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

PROVENANCE

SUJET

MFFP

Début des activités du Bureau de coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (BCTLGIRT)

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16540-04-23

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER SUR LE PARC LINÉAIRE, CLASSE II, POSTE OCCASIONNEL

ATTENDU la tenue du concours 23-AD-01 pour le poste de journalier sur le parc linéaire, poste occasionnel et les entrevues du 29 mars 2023;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Richard Lasnier afin de combler un poste occasionnel de journalier sur le parc linéaire classe II, à temps à temps partiel, à raison d'approximativement 26 heures par semaine, pour une période approximative de 26 semaines, soit à compter du ou vers le 24 avril 2023 et n'excédant pas 2 028 heures à la fin de la saison 2023, pour l'ensemble des employés du parc linéaire, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16541-04-23

**EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DE
GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES, CLASSE III
ET RESPONSABLE DE LA LIVRAISON DU SOUTIEN
ADMINISTRATIF DES BAUX, CLASSE IIIE, POSTE OCCASIONNEL**

ATTENDU la tenue du concours 23-SGIRN-AMGT-01 pour le poste d'adjointe administrative au service de gestion intégrée des ressources naturelles, classe III et adjointe administrative responsable de la livraison du soutien administratif des baux, classe IIIE, poste occasionnel;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Kim Whelan afin de combler un poste occasionnel d'adjointe administrative au service de gestion intégrée des ressources naturelles, classe III, à raison de 17 h 30 par semaine, et adjointe administrative responsable de la livraison du soutien administratif des baux, classe IIIE, à raison de 17 h 30 par semaine, pour une période de 24 mois, soit du 17 avril 2023 au 11 avril 2025, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16542-04-23

**ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE (MEIE) - PLAN
NATIONAL DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU la correspondance reçue le 28 mars 2023 du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) quant au plan national de sécurité civile (PNSC);

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire l'entente de collaboration avec le MEIE, lequel est responsable de la mission activités économiques inscrite au plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec, à savoir :

- collaborer aux actions visant à sensibiliser les entreprises à l'importance de la gestion des risques et de la continuité des activités tout en les aidant à se préparer en conséquence;
- prendre part aux interventions requises lors de sinistres ou du rétablissement s'ensuivant;
- proposer des actions et mesures qui pourront être appliquées aux quatre dimensions de la sécurité civile, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

ATTENDU que cette entente est d'une durée de cinq ans, soit jusqu'au 31 mars 2028;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle doit nommer un répondant;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, la lettre quant à l'entente de collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) quant au plan national de sécurité civile.

Il est de plus résolu de nommer le directeur général du CLD d'Antoine-Labelle à titre de répondant et la directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle, à titre de substitut.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

Aucune correspondance n'a été reçue.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, aux activités particulières, à la mise à jour des rôles et revisite, à la réforme du cadastre et l'équilibrage des rôles 2024-2025-2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 21.

Daniel Bourdon, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale et
secrétaire-trésorière**